



**Procès-verbal de la réunion du quartier Brésil/Gare/Solvay
29 novembre 2016**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre empêché
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin délégué pour le Bourgmestre empêché
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Excusée : Yolande Deleuze, Echevine.

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Urbanisme : de Selliers/Monsel, Kodak.
2. Projets communaux : poste, piscine.
3. Plan propreté.
4. Je bosse pour ma commune.
5. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Comité de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. Urbanisme

De Selliers/Monsel

Le projet est situé à l'Avenue E. Solvay, projet à long terme. Démolition de maisons et construction d'environ 32 logements avec parking en sous-sol. Il y aura une approche globale de toute la propriété au niveau environnement : construction en zone avant en gardant le côté vert jouxtant la voirie, préservation de la zone verte à l'arrière.

Kodak

Le projet est situé Rue de Gaulle, 154, projet à long terme, le bâtiment est vide depuis longtemps.

Objectif : reconvertir le bâtiment vide, aucun dossier n'est déposé à la commune à ce jour.

Le dossier est complexe, la commune serait favorable à une réflexion sur un projet de maison de repos car un besoin est exprimé pour ce type de service. La partie basse près de l'étang est une zone naturelle qui ne devrait pas être modifiée.

2. PROJETS COMMUNAUX

La Poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. La poste resterait devant.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location)
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

Questions, mobilité

Une réflexion est engagée dans le cadre de smart village 2025 sur un pôle de mobilité électrique.

Monsieur Dister rencontre en décembre la TEC pour discuter de diverses problématiques : grand bus, navettes, horaires ...

La piscine communale

Le permis pour la piscine a été reçu, ainsi qu'un subside de la Province du Brabant Wallon.

Une demande de subvention sera introduite auprès de la Wallonie.

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, 130 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord verbal) et subsides régionaux, recherches et contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Ce projet devrait démarrer en 2017.

3. PLAN PROPLETE

LE PLAN PROPLETE de La Hulpe se décline en deux axes :

1. La commune en fait plus.
2. Le citoyen responsable.

L'ensemble du plan propreté est basé sur la participation citoyenne et le partenariat, corollaires du développement durable, de sa conception à sa réalisation.

Le plan est co-construit par les divers acteurs du territoire communal. Chaque étape fait l'objet d'une consultation, dont la consultation initiée par le groupe de travail « développement durable » du projet Smart Village de la Commune :

- Des équipes de nettoyage renforcées dans les rues
- Du nouveau matériel, plus matériel de nettoyage
- Le nettoyage des panneaux routiers
- Des campagnes de sensibilisation et d'actions dans les écoles
- La participation de la Commune à BE WAPP 2017, grande opération de nettoyage, tous ensemble pour balayer nos rues et montrer l'exemple
- Des outils supplémentaires à la propreté : poubelles, totems pour déjections canines, affiches, cendriers pour l'horeca et cendriers de poche.

Questions, gare

Propreté, verdurisation, travaux d'aménagements : démarrage des travaux prévu au printemps 2017.

3. JE BOSSE POUR MA COMMUNE

Appel à bénévoles via le Plan de Cohésion Sociale pour participer à divers travaux, l'objectif est de développer un esprit d'entraide et de bénévolat, donner un coup de main aux proches, aux voisins, à la commune.

Autres projets du PCS : les potagers collectifs présents dans 7 quartiers de La Hulpe, les rencontres culinaires.

4. VOS QUESTIONS

- Quid du panneau lumineux Chaussée de Bruxelles, à quoi sert-il ? information à la population.
- Zone 30 Avenue Solvay, est-il possible de renforcer la signalétique ? à examiner.
- Quid de l'avenir de la maison du garde, Chaussée de Bruxelles : le bien peut être loué par la Commune à qui souhaite en faire quelque chose, ouvert aux propositions.
- Un riverain remercie la Commune pour la tranquillité retrouvée et les mesures prises pour les apéros du 13.
- Zone bleue Avenue E. Solvay, entre Rue G. Bary et Ave Paule, la prolongation est prévue, une proposition sera faite pour le conseil communal du 20/12/2016.
- Panneau zone 30 de la Rue G. Bary, à vérifier.
- Terrain de basket à nettoyer.
- Quid du projet Atenor ? la procédure de PCAR peut débuter, concerne 2 propriétaires, une pour la zone avant, un pour la zone arrière et un recours est introduit par un des propriétaires.

MOBILITE

- Signalétique de la piste cyclable Ave Adèle, piste peu utilisée ? va être refaite au printemps 2017, la signalétique doit être améliorée.
- Prolongement de cette piste cyclable vers Ave Herlin ? pas possible, manque d'espace.
- Densité du trafic au carrefour 3 Colonnes, solutions ? peu de moyens d'actions, travaux d'infrastructures hors commune.
- Problèmes de circulation rue G. Bary : stationnement sauvage, bus trop grand, pour le bus la question sera posée à la TEC, pour le stationnement sauvage, relais est fait à l'agent constatateur.
- LH va écrire à la région flamande pour le nettoyage de la signalisation routière (Hoeilaert).

DIVERS

- Collecte de papiers/cartons 2x par mois ? pas possible.
- Remplacement de l'éclairage public ? toutes les optiques ont été remplacées, vieilles lampes Avenue B. d'Hennessy, à noter pour les travaux.
- Aire de jeu dans le parc 1310 peu fréquentée et humide : à faire.
- Groupe de jeunes traîne le w-e près des Lutins : bruit, boissons, bagarres : transmettre à la police.
- Durant les vacances, garderie, musique dans la cours Demande de réduire le bruit.
- Recevoir par mail le PV de la réunion ? Ok sera transmis au demandeur.

GARE

- Etat d'avancement du chantier (mur vert ?) : printemps, plantations indigènes en faveur de la biodiversité.
- Mettre hauteur maximale à l'entrée du parking ? à demander à la SNCB.
- Passage piétons pour traverser le parking ? pas prévu car pas d'accès piétons, demander à la SNCB si un circuit piéton est possible.
- Plus de places assises sur les quais ? La SNCB tente d'y remédier.
- Stocker des vélos d'entreprise à la gare ? A l'examen, ainsi que la location de vélos électriques. La Commune va initier un projet de mobilité électrique avec Park Office Nysdam., qui sera étendu ensuite à Dolce, Swift, Folon ...
- Ascenseurs de la gare ? prévus pour 2017.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.